

Station de Valmeinier – Télésiège et pistes de la Sandonière

Réunion du 14/11/2017 à Valmeinier de 10h à 13h

La réunion a été souhaitée par la SEMVAL (Président : Guy Dyen / Directeur : Anthony Vacherand).

Participants : G. Dyen et A. Vacherand (SEMVAL), Annie Collombet (VAM), Régis de Poortere (VNEA), André Collas (FRAPNA Savoie).

Rapide visite de la grenouillère sous la conduite de G. Dyen. Les canons à neige sont en pleine activité.

La SEMVAL nous accueille à Valmeinier 1800 par une photo de la station à Noël 2016 : pas de neige en-dessous de l'altitude 2100.
(Pour mémoire le télésiège projeté à la Sandonière part de l'altitude 2260 m et atteint 2740 m pour une longueur de 1350 m).

Histoire rapide de la station de Valmeinier

G. Dyen rappelle brièvement l'histoire de la station :

- 1974 : 1^{ère} remontée mécanique vers Cret du Quart
- 1997 : « faillite » financière de la station. Intervention du Conseil Général de la Savoie qui devient actionnaire principal (77 %) de la SEM. Le but de l'intervention du Conseil Général était de maintenir l'activité touristique.
- 2014-2016 : CA/an environ 10 000 000 € pour les remontées mécaniques

Situation financière (Graphiques présentés par la SEMVAL)

- ✓ La situation de la SEM paraît moins tendue que celle décrite dans le dossier UTN de septembre 2015 qui indiquait une situation « fragile » pour la SEMVAL.
- ✓ La SEMVAL peut emprunter et souhaite bénéficier d'un crédit bail pour le financement du télésiège et des pistes (environ 8 000 000 € HT).
- ✓ En fonction des dates du crédit bail, un suramortissement (à 140 % du montant du prêt) paraît possible d'où une économie de 600 000 € attendue.
- ✓ En chiffre de fréquentation skieurs, Valmeinier est 3^{ème} en Maurienne après Valloire et Val Cenis. (Pour mémoire il y a 24 stations de ski en Maurienne et environ 160 000 lits skieurs dont une forte proportion de 40 à 50 % de lits froids).
- ✓ La commune et station de Valloire sont favorables à la construction du télésiège de la Sandonière. Il y a une rencontre annuelle Valloire-Valmeinier.

L'avenir de la station de Valmeinier

- ✓ Une dépense de 1 € sur les remontées mécaniques conduit à une dépense de 6 € dans la station. Donc un CA de 10 000 000 € pour les remontées mécaniques conduit à 60 000 000 € d'activités pour Valmeinier. Il y a environ 400 salariés dans la station dont 60 pour la SEMVAL.
- ✓ La neige artificielle est fabriquée essentiellement à partir de l'eau d'une conduite forcée EDF. Environ 25 % des pistes sont enneigées. Il n'est pas prévu d'enneigement artificiel à la Sandonière.
- ✓ L'hébergement à Valmeinier est surtout créé par des tours opérateurs (dont en particulier Pierre et Vacances) et beaucoup de lits resteraient dans le circuit commercial (lits chauds) même après la fin de la location obligatoire (9 ans ou plus). Pierre et Vacances représentent 1 800 lits sur les 11 000 de la station.

✓ Pour SEMVAL, l'avenir de la station est le ski avec remontée des pistes en altitude d'où le projet de la Sandonière en site vierge au-dessus des pistes existantes (télésiège des Inversins).

✓ La question se pose d'ailleurs à la SEMVAL d'abandonner ou non le domaine inférieur du ski (Gros Crey). Le domaine nécessite d'ailleurs une rénovation profonde qui coûterait 15 000 000 € et qui est donc repoussée à plus tard.

La topographie à Valmeinier : c'est un versant sans replat qui ne permet donc pas d'implanter des activités « douces », ouvertes principalement en été. Le ski est donc l'activité prioritaire et quasi unique.

Pour la FRAPNA Savoie, les domaines skiables, l'hébergement-ski sont largement suffisants en Savoie et la FRAPNA est opposée aux extensions en site vierge (ce qui est le cas pour la Sandonière). La clientèle ski n'est pas en augmentation.

VAM, VNEA, FRAPNA font valoir les inconvénients pour l'environnement qui seraient amenés par le télésiège de la Sandonière.

Le paysage

R. de Poortere insiste sur l'atteinte au paysage qui serait apportée par le télésiège et les pistes. Et cette atteinte hypothèque le tourisme d'été et même le ski de randonnée. Le GR vers le Thabor est concerné.

Le projet de télésiège et pistes porte atteinte à la « seule » balade nature qui reste à Valmeinier 1800.

Le projet amènera aussi la disparition d'un « spot » majeur de ski randonnée et un point d'attractivité naturel hiver-été à proximité du Thabor.

De plus, la zone concernée par le projet est souvent ventée avec un enneigement capricieux.

SEMVAL grâce à des photos montages précise que la ligne du télésiège sera masquée par des replats de terrain et ne sera pas visible depuis le Col des Marches.

Mise en œuvre de l'arrêté UTN du 27/04/2016

L'arrêté UTN demande (art.2) :

- « la prise en compte des contraintes naturelles » avec une étude géotechnique
- « la réalisation d'une note de calcul pour le dimensionnement des pylônes »
- « l'accomplissement de toutes les procédures préalables intéressant la préservation des zones humides et la protection des espaces protégés »
- « la signature d'un accord formel de l'Association Foncière Pastorale » (AFP)

Toutes ces conditions ne sont actuellement pas réalisées.

SEMVAL précise que le calcul pour les pylônes ne pourra être réalisé qu'après l'implantation définitive de la ligne du télésiège, ce qui n'est pas encore fait.

SEMVAL indique que l'AFP est en profonde mutation et n'est pas en mesure de prendre des positions.

Réponse de la SEMVAL au recours contentieux

Le recours contentieux a été déposé par les 3 associations le 20/10/2016.

Aucune réponse n'a été donnée par la SEMVAL, la commune ou la Préfecture à ce recours.

M. Dyen précise qu'un avocat a été choisi par la SEMVAL, puis s'est retiré, un 2^{ème} avocat est intervenu, il a eu un accident le 21/05/2017 mais son mémoire devrait parvenir fin novembre 2017 à la SEMVAL.

Début des travaux pour le télésiège de la Sandonière

A l'automne 2017, la piste d'accès et la plateforme inférieure du télésiège ont été réalisées avant la neige.

Les associations réfléchissent à un dépôt d'un référé suspension demandant l'arrêt des travaux. Un référé sera possible aussi début 2018 si les travaux reprennent.

SEMVAL déplore la longueur des procédures et indique que l'ouverture du télésiège de la Sandonière et de la piste est programmée pour Noël 2018.

L'obtention de prêts est en cours, des marchés de travaux sont signés ou en voie de l'être et tout retard amènera un renchérissement du coût de l'opération.
André Collas souligne l'intérêt d'une réunion de concertation (associations –stations) avant le dépôt des projets.

Par envoi mail du 17/11/2017, M. Dyen a adressé les vues projetées lors de la réunion du 14/11/2017 et demande une réponse des associations. D'où le projet de lettre ci-joint. M. Dyen rencontré à Chambéry le 21/11/2017 souhaite recevoir la réponse des associations début décembre 2017 car une réunion SEMVAL est prévue dans les premiers jours de décembre 2017.

FRAPNA Savoie.